



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du mercredi 25 septembre 2024</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Centre de services scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 25 septembre, à 18 h 30, au local A-019 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue De Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p>Parents : Mme Geneviève Allard Mme Mélanie Arseneault M. Maksym Biletskyi Mme Marilyn Chabot Mme Cathie Lemieux Mme Catherine Parent</p> <p><u>Membres du personnel</u></p> <p>Enseignants : M. Frédérick Courchesne Mme Catherine Guertin M. Keven Masson Mme Kristine Millette</p> <p>Professionnel : Mme Audrey Morin</p> <p>De soutien : M. Tommy Millette</p> <p>Représentant(e) de la communauté : À venir</p> <p>Représentants du Conseil étudiant : Élève à venir, 4^{ème} secondaire M. Félix Falardeau, 5^{ème} secondaire</p> <p>Ainsi que : Mme Audrey Mills, directrice</p>
Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	1.0 Audrey Mills, accueille les membres et ouvre la séance. Il est 18 h 30.
Lecture et adoption de l'ordre du jour CE 2024-09-001	1.1 Il est proposé par Tommy Millette et secondé par Marilyn Chabot d'adopter l'ordre du jour suivant : <u>1. Sujets statutaires</u> 1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2024



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>1.3 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2024</p> <p><u>2. Sujets de décision</u></p> <p>2.1 Élections</p> <p> 2.1.1 à la présidence</p> <p> 2.1.2 à la vice-présidence</p> <p> 2.1.3 au secrétariat</p> <p> 2.1.4 représentant au comité de parent</p> <p>2.2 Membres de la communauté à nommer</p> <p>2.3 Régie interne 2024-2025</p> <p>2.4 Budget initial</p> <p>2.5 Revenu de location des locaux 2024-2025 et fonds 8</p> <p>2.6 Approbation des sorties éducatives</p> <p>2.7 Approbation de financement pour les activités</p> <p>2.8 Normes et modalités d'évaluation</p> <p>2.9 Retour du sondage pour l'uniforme</p> <p><u>3. Sujets d'information</u></p> <p>3.1 Calendrier des rencontres</p> <p>3.2 Correspondance</p> <p>3.3 Rapport du délégué au comité de parents</p> <p>3.4 Rapport du conseil d'établissement</p> <p>3.5 Informations des membres du personnel</p> <p>3.6 Informations de la direction</p> <p>3.7 Période de questions du public</p> <p><u>4. Varia</u></p> <p>4.1 ---</p> <p><u>5. Levée de l'assemblée</u></p> <p>5.1 Formulaire de dénonciation d'intérêts</p> <p>5.1 Date et heure de la prochaine assemblée</p> <p>5.2 Levée de l'assemblée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2024</p> <p>CE 2024-09-002</p>	<p>1.2 Le procès-verbal a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation. Il est proposé par Marilyn Chabot et secondé par Félix Falardeau d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2023</p>	<p>1.3 Aucun suivi.</p>
<p>Élections</p>	<p>2.1 Avant la période de mise en candidature pour les différents postes, Audrey Mills renseigne les membres sur la fonction desdits postes.</p> <p><u>Président(e)</u> : dirige les réunions, a un droit de vote prépondérant en cas d'égalité. On demande la parole par main levée. Cette fonction doit être remplie par un parent.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p><u>Vice-président(e)</u> : prend la relève à la présidence lors de l'absence du (de la) président(e). Cette fonction doit être remplie par un parent.</p> <p><u>Secrétaire</u> : prend les notes pendant les réunions et les achemine ensuite à l'école. Tout le reste de la fonction (mentionnée dans les règles de régie interne) est fait par le secrétariat de l'école. Tous les membres du CÉ peuvent remplir cette fonction.</p> <p>La directrice n'a aucun droit de vote, tout comme les représentants de la communauté.</p>
<p>À la présidence CE 2024-09-003</p>	<p>2.1.1 Tommy Millette propose à la présidence Marilyn Chabot. Elle accepte.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>À la vice-présidence CE 2024-09-004</p>	<p>2.1.2 Geneviève Allard se propose à la vice-présidence, Marilyn Chabot appuie.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Au secrétariat CE 2024-09-005</p>	<p>2.1.3 Cathie Lemieux se propose comme secrétaire du conseil d'établissement.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Au comité de parents CE 2024-09-006</p>	<p>2.1.4 Maksym Biletskyi et Cathie Lemieux se proposent comme représentants au comité de parents. Cathie Lemieux accepte de céder la place et d'être substitué.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Membres de la communauté CE 2024-09-xxx</p>	<p>2.2 Marilyn Chabot nous informe qu'il est possible d'inviter un ou deux membres de la communauté à se joindre à nous lors de nos séances. Ces personnes ont le droit de parole au même titre que tous les membres du CÉ, mais n'ont pas droit de vote.</p> <p>Aucun membre de la communauté n'est présent à la rencontre.</p>
<p>Régie interne 2024-2025 CE 2024-09-007</p>	<p>2.3 Le document de la régie interne a été envoyé par courrier électronique. Audrey Mills présente le document aux membres du conseil d'établissement en proposant une modification au point 4.3 en lien avec la possibilité de tenir les rencontres en virtuel, sauf pour la direction ou la présidente. Il est décidé que nous tiendrons les rencontres en présentiel, mais si pour une raison exceptionnelle un membre décide de la tenir en virtuel, il pourra le spécifier en retour de courriel lors de l'envoi de l'ordre du jour.</p> <p>Il est proposé par Keven Masson et secondé par Tommy Millette d'approuver les règles de régie interne 2024-2025 avec la modification proposée.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
<p>Budget initial CE 2024-09-008</p>	<p>2.4 Le document du budget initial a été envoyé par courrier électronique. Audrey Mills présente le document aux membres du conseil d'établissement et en explique les catégories et le contenu et répond aux questions des membres.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Il est proposé par Audrey Morin et secondé par Tommy Millette d'approuver le document tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
Revenu de location des locaux 2024-2025 et fonds 8	<p>2.5 Audrey Mills explique que les membres devront décider comment l'argent des revenus de location sera dépensé. L'an passé, il y a eu achat de tables en béton et les revenus s'élevaient à près de 15 000\$.</p> <p>Elle explique aussi que plusieurs fonds subsistent depuis quelques années dans le fonds 8. Elle présente les titres de chacun des fonds, par exemple, volleyball. Audrey propose de rencontrer chaque personne responsable des différents postes budgétaires pour sonder leurs besoins en lien avec les élèves et de rendre compte au CÉ des dépenses encourues. Le CÉ pourra ensuite utiliser le reste des sommes pour d'autres besoins des élèves, voire même jumeler les sommes avec les revenus de location. Elle explique aussi la distinction des dépenses qui peuvent être faites avec un ou l'autre des postes budgétaires.</p> <p>Nous prendrons une décision à ce sujet plus tard dans l'année.</p>
Sorties éducatives CE 2024-09-009	<p>2.6 Audrey Mills présente les demandes de sorties éducatives aux membres. Plusieurs de ces sorties sont en lien avec les projets pédagogiques particuliers, tel qu'entérinés en juin dernier. En plus des sorties détaillées ci-dessous et indiquées dans le document remis aux membres, il y a ajout de la pratique de golf avec Harold Turbide et les sorties à distance de marche permises pour l'année si la direction est avisée et que cela ne pose pas de problème avec l'horaire de cours.</p> <p>Il est proposé par Mélanie Arseneault et secondé par Catherine Parent d'approuver les sorties éducatives après présentation par la direction.</p> <p>Projets présentés :</p> <ul style="list-style-type: none">. La magie de la chimie. Aller au Parc Regard sur le fleuve. Patiner au Colisée Cardin. Marionnettes géantes. Centre de la nature du Mont Saint-Hilaire. Visite des Murales à Montréal. Dancers of Damelahamid / Raven Mother (oeuvre chorégraphique autochtone). Nouvelle France. Pièce de théâtre Iphigénie. Atelier d'immersion en Flamenco. Atelier de modelage d'un petit buste en terre sans cuisson. Pièce de théâtre Le poids des fourmis. Comédie musicale Pub Royal Cowboy Fringant. Mosaïque de verre en transparence œuvre individuelle. Atelier l'encaustique d'hier à aujourd'hui. Les champs magnétiques de Sylvain Émard danse. Sanctuaire Imaginaire avec Chloé Beaulac artiste. Pièce de théâtre Monstres. Exposition Joyce Wreland : à cœur battant. Exposition Accords improbables compositions anatomiques. Pièce de théâtre Orgueil et préjugés



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>. Exposition Tout Monde suivi atelier de création Imaginaires et dialogues . Atelier procédés photographiques alternatifs expérience temporelle et sensorielle . La maison des Patriotes . Exposition de bandes dessinées Biennale du dessin</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>						
<p>Financement pour les activités CE 2024-09-010</p>	<p>2.7 Audrey Mills présente la demande de campagne de financement pour les activités aux membres. Il est proposé par Frédérick Courchesne et secondé par Mélanie Arseneault d'approuver la demande de campagne.</p> <p>Projet présenté : Vente de chocolat pour les activités des finissants</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>						
<p>Normes et modalités d'évaluation CE 2024-09-011</p>	<p>2.8 Audrey Mills présente le document sur les normes et modalités d'évaluation. Aucun changement depuis l'an passé, sauf les dates mises à jour pour les bulletins et la planification d'évaluation des compétences. Il faudrait vérifier certaines exceptions concernant la production de bulletin à la 1^{ère} étape pour certaines matières (exemple : les arts).</p> <p>Il est proposé par Tommy Millette et secondé par Félix Falardeau d'approuver le document sur les normes et modalités, tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>						
<p>Retour du sondage pour l'uniforme CE 2024-09-012</p>	<p>2.9 Audrey Mills explique qu'elle a été mandatée en juin dernier par les membres du CÉ pour faire un sondage en lien avec le possible port de l'uniforme des futurs élèves de l'ESFL (rentrée 2025-2026). Elle présente les résultats aux membres Lors de l'assemblée générale des enseignants, ils avaient voté en faveur à 78 %. Les parents, quant à eux, ont été favorable à 38 % (taux de participation à 473 participants). Près de 75 % de ceux ayant répondu positivement seraient aussi intéressés pour l'uniforme en éducation physique.</p> <p>Il est proposé de refaire un sondage, mais aux parents des élèves de 6^e année à la 4^e secondaire (clientèle réelle en 2025-2026), en indiquant le numéro de fiche de leur enfant afin de ne pas permettre à une même personne de répondre plusieurs fois. Les membres bâtissent le sondage et les considérants à y inclure séance tenante.</p> <p>Lors de la prochaine rencontre, les membres analyseront les nouvelles réponses reçues.</p>						
<p>Calendrier des rencontres</p>	<p>3.1 Après discussion, voici les dates retenues pour les prochaines rencontres :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;">• mercredi 6 novembre</td> <td style="width: 33%;">• jeudi 13 février</td> <td style="width: 33%;">• mercredi 14 mai</td> </tr> <tr> <td>• mercredi 11 décembre</td> <td>• mercredi 26 mars</td> <td>• mercredi 18 juin</td> </tr> </table> <p>Les réunions auront lieu au local A-019 de l'ESFL, à compter de 18 h 30.</p>	• mercredi 6 novembre	• jeudi 13 février	• mercredi 14 mai	• mercredi 11 décembre	• mercredi 26 mars	• mercredi 18 juin
• mercredi 6 novembre	• jeudi 13 février	• mercredi 14 mai					
• mercredi 11 décembre	• mercredi 26 mars	• mercredi 18 juin					



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

Correspondance	3.2 Aucune correspondance.
Rapport du délégué au comité de parents	3.3 Il n'y a pas eu encore de rencontre pour le comité de parents.
Rapport du conseil d'étudiant	3.4 Félix Falardeau mentionne qu'il désire s'impliquer pour les galas méritas et que la rentrée se passe très bien pour les élèves,
Informations des membres du personnel	3.5 Voici les informations des membres du personnel : PEI : campagne de financement au Super C pour le voyage au Guatemala pour les élèves du secondaire 5. Salon d'éducation : ce salon aura lieu à la bibliothèque avec différents Cégeps qui viendront présenter leurs programmes le 3 octobre. Inscriptions : club de course (FL à la course) Équipe de soutien : tous les postes sont comblés. Harmonie en parascolaire débutée.
Informations de la direction	3.6 Voici les informations de la direction : Il reste un seul poste d'enseignant à combler ainsi que 2 jours et demi en psychoéducation. Trois orthopédagogues sont au travail pour nos élèves et comblent, à elles trois l'équivalent de deux postes temps plein.
Questions du public	3.7 Aucune question du public.
Varia	4.1 Aucun varia.
Formulaire de dénonciation d'intérêts	5.1 Audrey Mills remet à chacun des membres le formulaire de dénonciation d'intérêts. Chacun doit le compléter et le remettre à la fin de la rencontre.
Date et heure de la prochaine assemblée	5.2 La prochaine assemblée sera le mercredi 6 novembre à 18 h 30.
Levée de l'assemblée CE 2024-09-013	5.3 Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Kristine Millette procède à la levée de l'assemblée. Il est 20 h 47. <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p> _____
	Président(e) Secrétaire